



Ville de Verviers

Bernard Carton
Conseiller Communal CDH

L'agenda 21 local, le retour et la suite

Monsieur le Président,
Madame l'Echevine,
Messieurs les Echevins,
Chers Collègues

Il n'est un secret pour personne que la dynamique de l'Agenda 21 Local pour Verviers est et restera un de mes objectifs pour Verviers. Je ne vous ferai pas l'injure de vous rappeler que, sous l'impulsion du CDH en l'occurrence B. Pitance et moi-même, le conseil a voté à l'unanimité le lancement de la dynamique. Reconnaisant ainsi l'importance que revêt ce projet pour un avenir durable, concerté et dynamique de la ville. La vision globale qu'engendre l'application d'un A21 ne sera que bénéfique pour notre ville.

Bien que tardifs, il y a eu des débuts prometteurs qui malheureusement pour diverses raisons n'ont pas eu de suite.

Je tiens à rappeler que la dynamique de l'agenda 21 local tient à cœur le CDH (aussi non pourquoi l'avoir initié) et que c'est grâce à un tel outil que le redéploiement durable et globale de Verviers pourra se faire. L'engagement d'une personne attachée à la mise place de l'A21 me (nous) réjouit et j'espère de tout cœur que le projet va évoluer rapidement.

Je ne vous cache pas que j'ai eu quelques craintes lorsque j'ai appris que les subsides donnés par la Wallonie pourraient être réclamés par celle-ci si le projet n'avancait pas. C'est bien la preuve qu'il ne fallait pas traîner.

Ceci dit, je tiens à rappeler que je suis toujours tout disposé à collaborer avec les services afin de développer l'A21. On ne peut attendre et je fais ici la demande que dès que la personne en charge du projet sera à l'œuvre nous soyons invités à collaborer ou du moins tenus au courant de l'avancée du projet.

Je vous remercie

Bernard Carton

Pour le groupe Ecolo : Geneviève Cabodi

Question orale au conseil communal du 21 mai 2012

Suite : les bancs de Mangombroux :

Chers collègues,

J'avais interpellé notre échevin des travaux sur la remise en état des bancs de Mangombroux lors d'un précédent conseil communal, or, il m'avait répondu que l'entretien des dits bancs étaient en cours ; il semble qu'il n'en n'est rien ! Ils ne sont évidemment pas en 'très mauvais' état, mais la demande citoyenne reçue lors de notre marche exploratoire était de les voir rafraichis par une couche de peinture.

Je ne suis pas certaine qu'ils aient été enlevés, ou même nettoyés par les ouvriers communaux, mais je suis sûr qu'ils n'ont pas été repeints.

J'ai pris quelques photos sous la pluie, ils ont l'air plus 'neufs' que réellement. Sur celui à dossiers apparaissent des graffitis et sur celui du milieu un peu de 'moisissure'?

Par ailleurs, j'ai également la photo des poubelles qui débordaient ce soir-là.

Enfin, tant que nous y sommes, quelques mots sur l'état du monument aux morts : un riverain se plaignait que la ville fleurisse les ronds-points de Heusy haut et laisse les mauvaises herbes envahir ce monument.

C'est certain, que cette interpellation a l'air d'une goutte d'eau dans la gestion de notre commune, mais, à nouveau, un environnement entretenu donne un sentiment de sécurité et de mieux être aux citoyens.

Question orale au conseil communal du 5 juin 2012
les bancs de Mangombroux :

Chers collègues,

J'avais interpellé notre échevin des travaux sur la remise en état des bancs de Mangombroux lors d'un précédent conseil communal, or, il m'avait répondu que l'entretien des dits bancs étaient en cours ; il semble qu'il n'en n'est rien ! Ils ne sont évidemment pas en 'très mauvais' état, mais la demande citoyenne reçue lors de notre marche exploratoire était de les voir rafraichis par une couche de peinture.

Je ne suis pas certaine qu'ils aient été enlevés, ou même nettoyés par les ouvriers communaux, mais je suis sûr qu'ils n'ont pas été repeints.

J'ai pris quelques photos sous la pluie, ils ont l'air plus 'neufs' que réellement. Sur celui à dossiers apparaissent des graffitis et sur celui du milieu un peu de 'moisissure'?

Par ailleurs, j'ai également la photo des poubelles qui débordaient ce soir-là.

Enfin, tant que nous y sommes, quelques mots sur l'état du monument aux morts : un riverain se plaignait que la ville fleurisse les ronds-points de Heusy haut et laisse les mauvaises herbes envahir ce monument.

C'est certain, que cette interpellation a l'air d'une goutte d'eau dans la gestion de notre commune, mais, à nouveau, un environnement entretenu donne un sentiment de sécurité et de mieux être aux citoyens

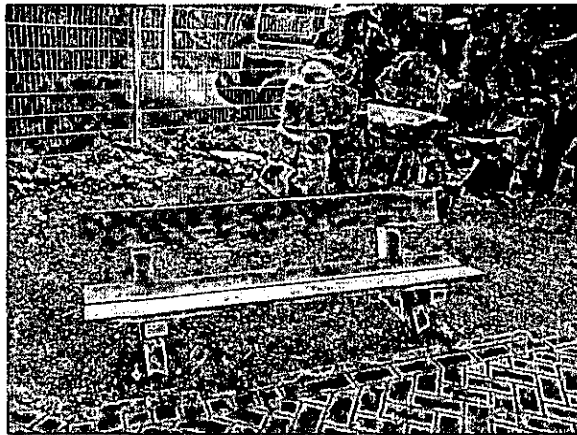
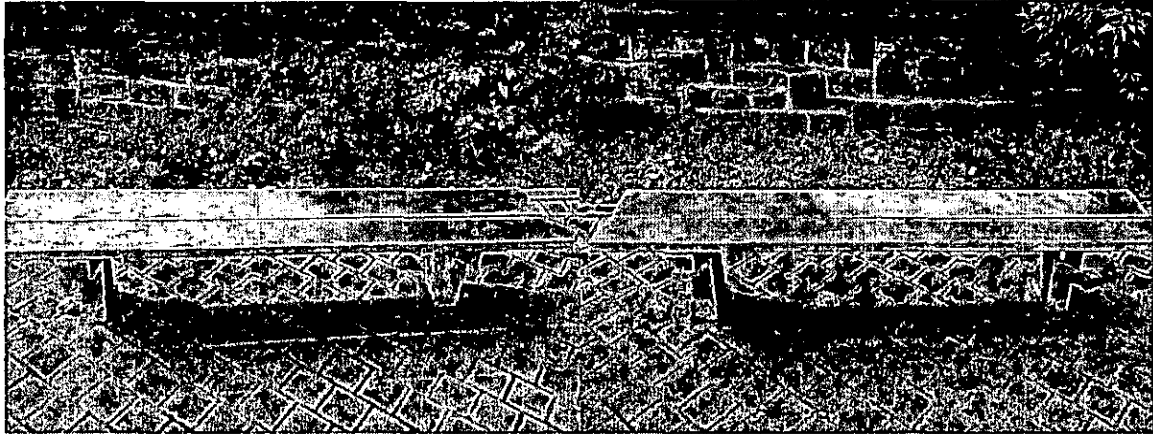
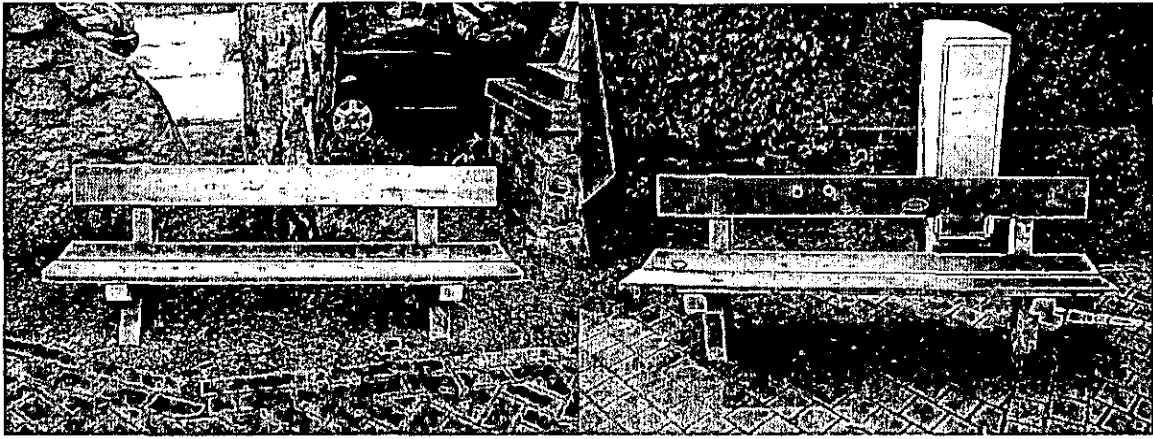
REPONSE :

Nos services ont fait le nécessaire quant à la dégradation de l'état des bancs à Mangombroux (en attestent les photos ci-dessous).

Dans les prochains jours ou semaines, ils seront repeints et pour ceux qui ne le seront pas, un produit les protégeant leur sera appliqué.

En outre,, toute constatation d'une dégradation de mobilier urbain peut être désormais signalée au numéro vert mis en place ce 2 avril dernier. En effet, ce numéro gratuit 0800-21105 et deux adresses mails distinctes sont à la disposition du citoyen : travaux@verviers.be pour une dégradation de voirie, un avaloir bouché ou encore la présence de tags. L'adresse environnement@verviers.be est dédiée, elle, aux collectes et abandons de déchets ou encore aux tags.

Le numéro vert est accessible pendant les heures de bureau, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. En revanche, le citoyen peut adresser un courriel à tout moment.



Enfin, tant que nous y sommes, quelques mots sur l'état du monument aux morts : un riverain se plaignait que la ville fleurisse les ronds-points de Heusy haut et laisse les mauvaises herbes envahir ce monument

Ce dernier a été sablé et entièrement nettoyé comme le montre la photo ci-dessous prise samedi dernier (02.06.12).



Question adressée à L'Echevin de l'Environnement à propos de Verviers, commune Maya

Verviers s'est inscrite dans la démarche « commune Maya » afin de contribuer à la sauvegarde des abeilles , qui jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité par leur action pollinisatrice très précieuse . Je souhaiterais avoir des informations sur les actions menées dans ce cadre et les projets à venir .

Une Semaine de l'Abeille a été organisée récemment à destination des enfants : quel est le bilan de cette action ? combien de classes y ont participé ?

La commune a-t-elle réalisé des plantations ou des semis de végétaux mellifères (arbres fruitiers, prés fleuris, haies mellifères ...) ?

Où en est-on par rapport à l'utilisation de pesticides sur les espaces gérés par la Ville ?

Avez-vous sollicité une subvention de la Région Wallonne pour un projet mellifère cette année ?

Je vous remercie pour vos réponses,

Geneviève Minguet
conseillère Ecolo

THEODORY Renaud

De: COL - DEGEY Maxime
Envoyé: mercredi 4 juillet 2012 8:22
À: THEODORY Renaud
Objet: TR: Conseil du 05.06.2012 - OJA
Pièces jointes: _Fiche rapportage 2011.doc; KMBT25020120605101153.pdf;
KMBT25020120605101305.pdf

Voici pour le plan maya...

Bien à vous,

Maxime Degey

Echevin de la Ville de Verviers

Environnement (propreté publique),

Jeunesse, tourisme,

Coopération au Développement.

Rue du collège, 64

4800 Verviers

tel: 087/325.210

fax: 087/325.360

gsm: 0499/24.75.76

De : HERCKENS Anouk

Envoyé : mardi 5 juin 2012 10:19

À : COL - DEGEY Maxime

Cc : COLSEC - LEJEUNE Thomas; DELHEZ Olivier

Objet : TR: Conseil du 05.06.2012 - OJA

Monsieur l'Echevin,

Voici les infos pour la question orale de ce soir...

Si vous avez d'autres questions

Bien à vous

De : DELHEZ Olivier

Envoyé : mardi 5 juin 2012 09:55

À : HERCKENS Anouk

Objet : TR: Conseil du 05.06.2012 - OJA

Engagements repris dans la convention et actions réalisées par la Commune de Verviers:

1) Réaliser chaque année, un ou plusieurs projets de plantations :

- 78 arbres fruitiers plantés sur les 75 demandés + 110 plants de haies ou arbustes mellifères : engagement rempli à 127% ;
- En outre les projets retenus par la Région wallonne dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2011 ont un rapport direct avec le Plan MAYA :

Plantations d'essences mellifères sur un terrain communal rue J. Déderich (dossier en suspens), aménagement d'un espace vert en vue de sa valorisation et de la préservation au terrain communal sis

4/07/2012

entre la rue des Volontaires de Guerre et la rue de Mangombroux (en cours de réalisation), projet de plantation d'une haie dans un espace public à la Plaine Sauvage à Stembert (en cours de réalisation).

2) Sensibiliser les enfants et les adultes :

- Articles présentant le plan Maya parus dans le Canal V du mois de septembre 2011 et dans le P'tit Guide du PCDN de septembre-octobre 2011;
- Animations dispensées aux enfants d'écoles primaires à la plaine de Rouheid sur base de 2 expositions de CARI asbl (du 7 au 11 mai 2012).

3) Organiser une rencontre annuelle des élus et du personnel communal concerné avec les apiculteurs :

- celle-ci s'est déroulée le 20 janvier 2012 de 18 à 20h à la salle de section de la rue du Collège. Etaient présents : L'Echevin DEGEY ; 2 Conseillers communaux ; 10 membres du PCDN et 11 apiculteurs.

La Direction des Espaces Verts demande pour que la commune puisse continuer à bénéficier du label « commune » de rentrer une fiche rapportage avant le 1^{er} juillet 2012.

Les engagements annuels à respecter courent de juillet d'une année à juillet de l'année suivante.

A la fin de cette période, le Service de l'Environnement interrogera les Services techniques afin de mettre les choses en place pour la période juillet 2012 – juillet 2013. Un dossier y relatif sera dès que possible présenté au Collège.

La commune a-t-elle réalisé des plantations ou des semis de végétaux mellifères (arbres fruitiers, prés fleuris, haies mellifères ...) ?

Voir fiche rapportage, l'ensemble des plantations y reprises sont mellifères.

Projets mellifères 2011 Subventionnés par la RW

Il s'agit de subventions obtenues dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2011

Pour les différents détails, vous pouvez voir la fiche rapportage – actions 1, 2 et 3.

Une Semaine de l'Abeille a été organisée récemment à destination des enfants : quel est le bilan de cette action ? Combien de classes y ont participé ?

La Semaine de l'Abeille s'est déroulée du 7 au 11 mai dernier.

Le programme des animations était complet. Ce sont 14 classes de 4, 5 et 6^{ème} primaires tous réseaux confondus qui y ont bénéficié des animations soit pas moins de 250 participants.

Pour les détails, voir fiche rapportage.

Comment ?

3 apiculteurs munis de leur matériel ont apporté des explications sur le fonctionnement de la ruche, la fabrication du miel et répondu aux questions des enfants.

Programme ?

Découverte d'une fleur au moyen d'un bricolage, promenade guidée et présentation de deux expositions de l'asbl Cari (De la fleur au miel et Guide pratique de l'apiculture).

Où en est-on par rapport à l'utilisation de pesticides sur les espaces gérés par la Ville ?

Les quantités de pesticides commandées pour l'année 2012 sont identiques à celles commandées en 2011.

	KID WAY	CHIKARA	ROUNDUP
écoles (jardiniers)	12 litres		
voirie (jardiniers)	84 litres		20 litres
inhumations		4 kg	100 litres
quantité totale	96 litres	4 kg	120 litres

Selon les informations obtenues auprès du ST Plantations, ces quantités sont déjà peu importantes vu la surface de terrains à entretenir sur le territoire verviétois.

En outre, le ST Plantations signale que l'adoption de plan de réduction des pesticides n'intervient que dans les engagements repris à partir de la 3^{ème} année.

De : HERCKENS Anouk

Envoyé : mardi 29 mai 2012 9:05

À : DELHEZ Olivier; VOISIN Valérie; THEODORIDIS Evi

Objet : TR: Conseil du 05.06.2012 - OJA

Olivier,

Merci de faire le pt sur dossier maya en rapport avec convention

De : REUCHAMPS Régine

Envoyé : mardi 29 mai 2012 08:48

À : ANGENOT Pierre; APPARITEURS; AUSSEMS Veronique; BAGOLY Suzanne; BAS Véronique; BERTHOLET Fabienne; BONNI Jean-François; BORN Carinne; BOULANGER Pierre-Paul; BOUTE Anne-Louise; BRACH Pierre; BROHEZ Brigitte; CALBERT Laurent; COLSEC - CHOUIBA Leila; COLSEC - DELREZ Françoise; COLSEC - DOBBELSTEINNE Natacha; COLSEC - FROMONT Patricia; COLSEC - JACQUEMIN Linda; COLSEC - LEJEUNE Thomas; COLSEC - MATHELOT Alexandra; COLSEC - PAQUES Christine; COLSEC - POULET Claude; COLSEC - SEEL Sophie; COLSEC - SWARTENBROUCKX Vincent; CORIN Michèle (Ville); DELCOURT Thierry; DELPORTE Claudine; DEMAL Laurence; DEMOLIN Pierre; DENIS Sophie; DENYS Oriane; DETHIER Olivier; DOPPAGNE Florence; DUBOIS Françoise; EENENS Jacqueline; FAULISI Patricia; FOGUENNE Ronald; FONDEUR Marc; GERON Véronique; GIARROCCO Roberto; GOASAMPIS Mary; GODINAS Danielle; HALBARDIER François; HENDRICK Sébastien; HENRY Caroline; HERCKENS Anouk; JAMAR Marianne; JOYE Pierre; KNUBBEN Muriel; KOOP Angélique; LABENS Cathy; LEGRAND Joëlle; LEMORT Myriam; LOUKIA Nadia; MAGNEE Chantal; MARBAISSE Marylène; MASSIN Nathalie; MEYER Daniel; MINGELS Lilianne; MONFORT Josiane; MONSEUR Laurent; MOUREAU Marylène; MOXHET Colette; PAGNOULLE Martine; PAQUET Thomas; POTELLE Jean-François; QI Mangombroux-Abattoir; REGOUT Donatienne; RIGUTTO Elvio; RION Lionel; RITTWEGER de MOOR Florence; ROHEN Christiane; ROMIEU Nadine; RONDAS Philippe; ROTHEUDT Pierre; SAUSSEZ Guy; SAUVAGE Marie-Rose; Secretariat.Pompiers; SERVAIS Jacques; SOUGNEZ Eliane; TARGNION Nathalie; THEODORIDIS Evi; THEODORY Renaud; THISSEN Christiane; WEICKMANS Josiane; WIAIME Patricia; Zone Police Vesdre

Objet : Conseil du 05.06.2012 - OJA

**Commune MAYA : Fiche de rapportage
Actions du 8 juillet 2011 Au 05 juin 2012**

Ce document est à adresser à la :

**Direction des Espaces verts
DGARNE
7, av Prince de Liège
5100 Jambes**

**avant le 1 juillet 2012 aux fins de pouvoir
continuer à bénéficier du label "commune MAYA".**

Identifiant :

Commune de VERVIERS

Personne de contact /agent rapporteur:
Nom et prénom : Service Environnement
Tél : 087/327.555
Mail : environnement@verviers.be

Adresse complète :
Administration communale
Service de l'Environnement
Place du Marché, 55
4800 VERVIERS

Descriptif des actions menées

Actions menées dans le cadre de la subvention « Espace vert » - SEMAINE DE L'ARBRE – MAYA- actions menées de juin 2011 à juin 2012 :

Plantations sur terrain communal

Citez les plantations effectuées en complétant le tableau :

Rapportage plantations

Pour les quantités et objectifs, s'en référer à la charte et à vos dossiers "Maya" introduits dans le cadre de la semaine de l'arbre

Type de plantation	adresse	Parcelle cadastrale	Surface/ quantité	% objectif
Pré fleuri			ares/50ares =%
Verger	1) Cité jean Hennen 2) Rue de Jehanster 3) Avenue de Thiervaux 4) Rue Libon 5) Avenue des Tilleuls 6) Avenue de Spa 7) Avenue Peltzer 8) Rue des Faweux 9) Boulevard des Gérardchamps 10) Rue de	1) INS : 0220 2) INS : 0108 3) INS : 7275 4) INS : 0114 5) INS : 7235 6) INS : 0190 7) INS : 0155 8) INS : 4055 9) INS : 0075 10) INS : 1100		78 arbres/75 = 104 %

	Wegnez 11) Rue Henri Pirenne 12) Parc Marie-Louise	11) INS : 0158 12) Div : 02 Sect : B Num : 98B02		
Alignement/arbres de position			arbres/75 =%
Haie, arbuste mellifère	1) Cité J. Hennen 2) Rue de Mangombroux (square) 3) Place de la Victoire 4) Square Guillaume Lekeu	1) Div : 04 Sect : B Num : 951C3 2) Div : 02 Sect : C Num : 221K – 222C – 225C – 226H – 228R – 228S 3) INS : 0209 4) Div : 01 Sect : A Num : 1414P7	110 plantes	110 /480 = 23 %
TOTAL				127 %

(Si le total atteint 100%, l'objectif est atteint)

Actions de sensibilisation

Pour toute action se référant aux objectifs de la charte

Décrire les actions menées en se référant aux objectifs de la charte (1 tableau par action);

ACTION 1	
Description	Projet de plantations d'essence « mellifères » dans le but de favoriser le développement des butineuses (Semaine de l'Arbre 2011).
Montant des travaux	2.136,00€ (estimation de nos Services techniques)
Montant du subside octroyé par le SPW	2.140,00€
Lieu	Rue Joseph Déderich à Ensival sur le terrain communal
Date	En suspend.

	Le cas échéant, plantations à effectuer durant l'automne 2012. Actuellement utilisation du terrain comme parking par Monsieur NORGA, à tout le moins jusqu'en septembre (décision COL n° 2301 du 11/05/2012). Analyse par les Services techniques des alternatives possibles.
Public visé	Utilisateurs du terrain et promeneurs
Nombre de participants	/

ACTION 2	
Description	Projet d'aménagement d'un espace vert naturel en vue de sa valorisation et de sa préservation (Semaine de l'Arbre 2011)
Montant des travaux	1.360,00€ (estimation de nos Services techniques)
Montant du subside octroyé par le SPW	1.150,00€
Lieu	Verger de la rue des Volontaires de Guerre et sentier entre la rue des Volontaires de Guerre et la rue de Mangombroux (terrain communal)
Date	En cours. Déjà réalisés : installation de 8 greffons, des protections contre les rongeurs et le gibier, pieds des arbres dégagés. Reste à exécuter : rénovation du sentier prévue en septembre 2012 et le placement de 2 panneaux didactiques
Public visé	Utilisateurs du terrain et promeneurs
Nombre de participants	/

ACTION 3	
Description	Projet en vue de la plantation d'une haie sur l'espace public (Semaine de l'Arbre 2011)
Montant des travaux	754,40€ (estimation de nos Services techniques)
Montant du subside octroyé par le SPW	760,00€
Lieu	Plaine Sauvage, rue Calamine à Stembert.
Date	En cours. Déjà réalisés : plantation de 30 mètres de haie vive Reste à exécuter : restaurer une haie et planter 8 arbres fruitiers supplémentaires ainsi que 10m ² de petits fruitiers, échéance, automne 2012.
Public visé	Utilisateurs du terrain et promeneurs
Nombre de participants	/

ACTION 4	
Description	Article présentant le « Plan Maya » dans le bulletin communal « Canal V » : le pourquoi d'un tel plan et les engagements de la Ville de Verviers pour améliorer la situation.
Montant	11.373,65€ pour l'édition, l'impression et la distribution toutes boîtes des 16 pages du trimestriel (710,85€ pour la page relative au Plan Maya)
Lieu	/
Date	Parution en septembre 2011
Public visé	Tous les ménages résidant sur la commune de Verviers
Nombre de participants	/

ACTION 5	
Description	Article présentant le « Plan Maya » dans le « P'tit Guide du PCDN) du mois de septembre 2011.
Montant	15,23 € pour l'impression des 4 pages du « P'tit Guide » et 117,99 € pour l'envoi. Diffusion également via mail.
Lieu	/
Date	Parution en septembre 2011
Public visé	Abonnés à la revue.
Nombre de participants	/

Pour chaque action, joindre un exemplaire des supports éventuels pour la promotion de l'évènement ou photos réalisées à ces occasions.

Rencontre avec les apiculteurs

- Date : le 20 janvier 2012 ;
- Nombre d'apiculteurs : 11 ;
- Nombre de membres du PCDN : 10;
- Nombre de représentants politiques : 3 (l'Echevin de l'Environnement et 2 Conseillers communaux) ;
- Nombre de membres de l'Administration communale : 2

II) Actions menées dans le cadre de la subvention PCDN – MAYA en 2011

Plantations sur terrain communal

Citez les plantations effectuées en complétant le tableau :

Type de plantation	adresse	Parcelle cadastrale	Surface/ quantité	% objectif
Pré fleuri			ares/50ares =%
Verger			arbres/75 =%
Alignement/arbres de position			arbres/75 =%
Haie, arbuste mellifère			/480 =%
TOTAL			%

Plantations/ semences pour le public

Achat d'arbres, plants mellifères redistribués à la population

- Opération organisée dans le cadre de la Journée de l'Arbre 2011 ;
- 1860 plants
- Variétés : Crataegus monogyna, Crataegus laevigata, Cornus sanguinea, Corylus avellana, Frangula alnus, Ligustrum vulgare, Philadelphus sp, Ribes nigrum, Ribes rubrum, Rosa canina, Rubus idaeus, Salix caprea, Sambucus racemosa, Viburnum opulus, Clematis sp, Hedera helix, Lonicera caprifolium, Wisteria sinensis, Acer campestre, Prunus avium, Prunus cerasus.
- Lieu de distribution : Plaine de Rouheid à Verviers
- Date : 26 novembre 2011
- Public visé : Tout
- Nombre de participants : indéterminable
- Action réalisée sur fonds propres (montant de la dépense : 3.222,40 € TVAC)

Actions de sensibilisation

Exposition, panneaux didactiques

Semaine de l'Abeille du 07 au 11 mai 2012 :

1) Exposition de l'asbl CARI « De fleur au miel »

- 10 panneaux (besoin de la colonie, récolte du nectar, récolte du pollen, les antennes de l'abeille, les yeux de l'abeille, la vision de l'abeille, la mémoire de l'abeille, transmettre l'information, trouver les fleurs).
- Enfants d'école primaire ;
- Préciser le montant de subvention dédié à cette action : 100,00€ pour le prêt de l'exposition.

2) Exposition de l'asbl CARI « OPIDA » :

- 5 panneaux (les abeilles, la gelée royale, le miel, le pollen, la propolis)
- Enfants d'école primaire ;
- Préciser le montant de subvention dédié à cette action : 16,00€ pour le prêt de l'exposition.

Ces 2 expositions servent de supports didactiques aux animations dispensées aux classes d'écoles primaires lors de la Semaine de l'Abeille qui s'est déroulée du 07 au 11 mai 2012 par des apiculteurs accompagnés de membres du PCDN.

Le montant de la prime d'assurance payée pour ces 2 expositions s'élève à 80,52€.

- + Description des activités (courrier adressé aux écoles)
- + Intervention des bénévoles du PCDN et des apiculteurs
- + Frais connexes pr animations
- + frais de transport pr expo peuvent-ils rentrer en ligne de compte ?

Pour le collège,

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,

Pierre DEMOLIN

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,

Maxime DEGEY



613/2011
N° 1428/25

Verviers, le 29 mars 2011

Service Public de Wallonie
Direction des espaces verts
Département de la Ruralité et des Cours
D'Eau non navigables
Monsieur Patrick GILLARD
Avenue Prince de Liège, 15
5100 JAMBES

Nos réf. : 6/3/2011

Objet : Projet « commune Maya » - Adhésion de la Ville de Verviers

Monsieur Gillard,

En sa séance du 25 mars dernier, notre Collège communal a décidé d'adhérer au projet dont mention sous objet. Vous trouverez ci-annexé le formulaire y relatif complété.

Nous souhaiterions, cependant, que vous nous apportiez quelques précisions sur différents points :

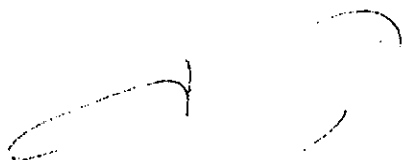
- Lors de votre entretien téléphonique avec notre Service de l'Environnement, vous avez stipulé que d'autres réalisations seront demandées après les 3 premières années mentionnées dans la charte. Pourriez-vous nous indiquer si un nouvel avenant sera rédigé à ce propos ? Le cas échéant, en connaissez-vous déjà la teneur et pourriez-vous nous indiquer à quel moment il sera soumis aux Communes ayant adhéré au projet ?
- Au niveau du plan de gestion différenciée, quelles sont les attentes du Gouvernement wallon ? Des documents devront-ils vous être fournis ? Le cas échéant, pourriez-vous nous indiquer en quoi ils consisteront précisément ?
- Concernant la réduction voire la suppression des pesticides, s'agit-il uniquement des produits nocifs pour les abeilles ou pour l'ensemble des insectes ?

- A propos du budget annuel supplémentaire d'un montant de 2.500€ pour les communes inscrites en PCDN dans le cadre d'une ou plusieurs activités « Maya », pourriez-vous nous spécifier quelles seront précisément les démarches à entreprendre pour son obtention (un dossier préalable devrait-il être déposé ? Des pièces justificatives devront-elles être fournies à posteriori ? ...) ?

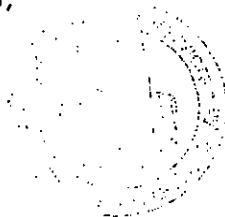
Par ailleurs, il est à noter que les projets de plantations subventionnés dans le cadre de la Semaine de l'Arbre ne pourront être mis en œuvre qu'après acceptation du dossier par le Service public de Wallonie.

Vous souhaitant bonne réception et vous remerciant des réponses apportées à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Monsieur Gillard, nos sincères salutations.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,



M. Pierre DEMOLIN



Pour le Bourgmestre,
L'Echevine déléguée,



Catherine LEJEUNE

Dossier traité par :

Cédric BEULLENS, Agent technique, Tél. : 087/327.515
Anouk HERCKENS, Gradué spécifique Environnement, Tél. : 087/327.555
Olivier DELHEZ, Employé d'Administration, Tél. : 087/327.557

CHARTRE D'ENGAGEMENT

N° 1428/27

« COMMUNE MAYA »

Le demandeur :

Commune/Ville de : ... *VERVIERS*

Bourgmestre : ... *Monsieur Claude DESPINA*

Adresse : ... *Place du Marché, 55 - 4800 Verviers*

Téléphone : ... *087/325.325* Fax :

En province de : ... *LIEGE*

Personne de contact pour ce projet:

..... *Servire de l'Environnement*

Téléphone : *087/327.557* Fax : .. *087/327.559*

GSM :

Jours/heures de disponibilité : .. *du lundi au vendredi* *de 8h30 à 12h00* et *de 13h30 à 16h30*.

Email : ... *environnement@verviers.be*

CHARTRE D'ENGAGEMENT

« COMMUNE MAYA »

La Commune de*VERVIERS*.....

Sollicite par la présente une reconnaissance comme « commune MAYA »,

Et s'engage dès la première année :

1. A réaliser, chaque année, un ou plusieurs projets de plantation de végétaux mellifères sur le territoire communal.

- Soit 50 ares de prés fleuris ;
- Soit la plantation de 75 arbres fruitiers ;
- Soit la plantation de 75 arbres d'alignement ;
- Soit la plantation d'une haie de 480 plants.

Les projets peuvent être combinés. Par exemple, il est possible de planter un pré de 25 ares combiné à une haie de 240 plants,...

Les conditions sont fixées dans les annexes 1 et 2 du vade mecum.

A cette fin, la commune pourra introduire une demande de subvention pour un montant de 2.500€ dans le cadre de la semaine de l'arbre.

2. A sensibiliser les enfants et les adultes.

Une campagne de sensibilisation à l'Abeille sera organisée chaque année.

Par le biais du bulletin communal ou d'un courrier « toutes boîtes », les citoyens de la commune recevront au minimum un article par semestre sur le thème du plan Maya, des espèces mellifères, de la crise environnementale vécue par les abeilles, du rôle des abeilles, ... (texte illustré de 500 mots minimum).

X Par période de trois ans, réaliser sur la commune « une semaine des abeilles » et prendre en charge une communication adéquate : sensibilisation pour les écoles, portes ouvertes de ruchers, organiser une vitrine de l'abeille, etc.

« COMMUNE MAYA »

- 3. A organiser une rencontre annuelle** des élus et du personnel communal concerné, avec les apiculteurs, ruchers écoles, et associations impliquées dans la défense des abeilles et/ou insectes butineurs.

Le but de cette réunion étant d'identifier les attentes de chacun, d'identifier les problèmes éventuels ainsi que dégager des solutions, de mettre en œuvre des projets « MAYA »,...

Et s'engage dès la deuxième année :

- 1. A enrichir le fleurissement** de la commune, chaque année, tant en espaces verts qu'en bacs à fleurs avec des plantes mellifères.

Pour tous les fleurissements réalisés par la commune, au moins 20% du nombre de plantes à fleurs seront à caractère mellifère. (Voir liste en annexe 2 du vade mecum)

- 2. A inventorier les sites communaux** où les apiculteurs de la commune pourraient déposer des ruches.
- 3. A mettre en œuvre une convention « Bords de routes-Fauchage tardif »** ou améliorer la convention existante.

L'objectif tant pour les nouvelles conventions que les anciennes sera de réserver certaines zones à un objectif particulier de fleurissement naturel (ramassage du foin, sursemis de fleurs, etc...)

Et s'engage dès la troisième année :

- 1. A adopter un plan de réduction des pesticides.**

Les sources de pesticides nuisibles aux abeilles seront identifiées et la commune prendra l'engagement d'en réduire voire abandonner l'utilisation sur les territoires de la commune.

- 2. A établir un plan de gestion différenciée des Espaces verts sur la commune.**

CHARTRE D'ENGAGEMENT

« COMMUNE MAYA »

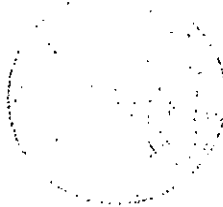
Au terme de chaque année, la commune s'engage à établir un rapport sur les réalisations menées selon un canevas fourni par l'administration.

Pour la commune de ...*Verviers*.....

Fait le *29 mars 2011,*

Par Le Bourgmestre
L'Echevine déléguée,


Catherine LEJEUNE



Par ordonnance,
Le Secrétaire communal


Pierre DEMOLIN



Gouvernement wallon

Le Ministre wallon
Benoît LUTGEN

*Travaux publics,
Agriculture, Ruralité,
Nature, Forêt
et Patrimoine*

Namur,

08 JUL. 2011

Correspondance à I. G. (27)
→ ENV. N° 1428/B11
6/3/2011 R



Monsieur Claude DESAMA
Bourgmestre
Place du Marché, 55
4801 Verviers

Nos Réf. : NEF/PG/ndb (à rappeler)
Personne de contact : **Patrick GILLARD** (081/710.352)
E-mail : patrick.gillard@gov.wallonie.be

Concerne : Plan MAYA
Confirmation d'engagement

Monsieur le Bourgmestre,
Cher Monsieur DESAMA,

Permettez tout d'abord de vous exprimer mes plus vives félicitations pour votre adhésion au projet « commune MAYA ».

Vous êtes 160 communes à avoir répondu favorablement à ce magnifique projet.

Tous ensemble, nous allierons nos forces pour recréer un réseau d'espaces naturels propices au développement des populations d'abeilles et d'insectes pollinisateurs.

Dans les prochaines semaines, les services de l'administration vous enverront le matériel convenu et vous indiqueront la marche à suivre pour que ce projet soit un succès pour votre commune.

Pour toutes informations utiles, je vous invite à consulter le portail de l'environnement à l'adresse suivante : <http://environnement.wallonie.be>. De plus, mes services restent à votre disposition et plus spécialement à l'administration, Madame Corinne VIGNERON corinne.vigneron@spw.wallonie.be, Tél : 081 / 336 503.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, cher Monsieur DESAMA, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

OD.
→ P: info au COL
merci AY
14.07-11

Benoît LUTGEN



Question à Mr Nyssen sur les changements à l'école des jeunes joueurs de football.

La presse a relayé ces derniers jours les changements survenus avec le départ de la « cheville ouvrière » du centre de formation des jeunes vers le club de Heusy, ainsi que les conséquences pour les jeunes et les réactions des parents face à cela.

Le Collège a pris des décisions concernant les subsides, suite à la dissolution de l'ASBL Centre de formation des jeunes joueurs de football. Pouvez-vous nous éclairer sur la situation, sur les éventuelles démarches entreprises vis-à-vis des acteurs concernés et sur la répartition du subside aux différents clubs (Lambermont, Stembert, Petit-Rechain et RCSV) ?

Je vous remercie d'avance,

G.Minguet